



2014 **RAPPORT D'ACTIVITÉS**

Quelques chiffres-clés 2014

13

OUVRAGES REMIS
SUR L'ANNÉE

19

DONNEURS D'ORDRES

CHIFFRE D'AFFAIRES
DE LA SOCIÉTÉ

703 MF.CFP

ZAC PANDA (*)

130

ENTREPRISES
INSTALLÉES OU EN COURS
D'INSTALLATION

MONTANT D'INVESTISSEMENT

24

MdF.CFP

8

TRIBUS DESSERVIES
PAR LA FUTURE TRANSVERSALE
HIENGHÈNE/KAALA GOMEN

28

COMMUNES SUR 33
ACCUEILLENT UNE OPÉRATION
CONFIÉE À LA SECAL

47

SALARIÉS

MÉDIPÔLE

500

ENVIRON
PERSONNES EN PERMANENCE
SUR LE CHANTIER

12

ACTIONNAIRES

DUMBÉA
SUR MER :

8000

ARBRES DE FORÊT
SÈCHE PLANTÉS

1600

ÉLÈVES SCOLARISÉS

1200 m² DE COMMERCES ET

4000 m² DE BUREAUX
MIS À LA VENTE POUR LE DÉVELOPPEMENT
DU TERRITOIRE

LAPS (*)

355

NOUVEAUX PROPRIÉTAIRES
DEPUIS 2007



Sommaire

- P. 2** CHIFFRES CLÉS 2014
- P. 4** GOUVERNANCE
- P. 5** ÉDITO
- P. 6** NOS MÉTIERS : VRAI OU FAUX ?
- P. 7** DÉMARCHE ENVIRONNEMENTALE
- P. 8** LA SECAL : UN OUTIL PAYS
- P. 10** TEMPS FORTS 2014
- P. 12** NOS CLIENTS
- P. 13** ÉTAT, IANCP^(*)
- P. 14** NOUVELLE-CALÉDONIE
- P. 16** PROVINCE NORD
- P. 22** PROVINCE SUD
- P. 30** SMTU^(*)
- P. 31** DUMBÉA
- P. 32** MONT-DORE
- P. 33** NOUMÉA
- P. 34** POUEMBOUT
- P. 35** CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT
- P. 36** ASSOCIATION BOUDDHIQUE, ARCHIDIOCÈSE
- P. 37** CAFAT^(*), FSH^(*), MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES, PANC^(*)
- P. 38** OPT^(*)
- P. 40** OPÉRATIONS PROPRES SECAL
- P. 42** RESSOURCES HUMAINES
- P. 44** TABLEAUX FINANCIERS 2014
- P. 46** PERSPECTIVES
- P. 47** LEXIQUE

(*) cf. lexique page 47

Gouvernance

L'année 2014 a été marquée par d'importants changements de représentants au Conseil d'administration, en raison notamment des échéances électorales municipales et provinciales :

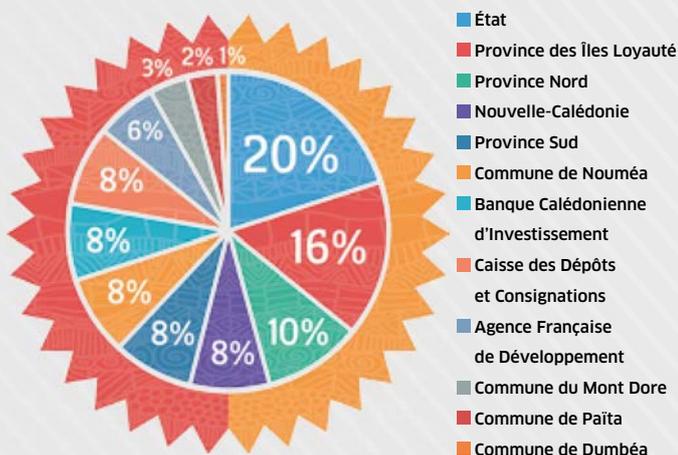
Actionnaires	Administrateurs sortants	Nouveaux Administrateurs
Nouvelle-Calédonie	Mme Simone Mignard	M. Yoann Lecourieux
Province des Iles Loyauté	M. Damien Yeiwene	M. Alain Siwoine
	Mme Maleta Qala	M. Jacques Lalie
Province Nord	Mme Valentine Eurisouke	M. Victor Tutugoro, puis M. Yannick Slamet ⁽¹⁾
Province Sud	M. Gil Brial	M. Philippe Dunoyer
Ville de Nouméa	Mme Tiaré Le Goff	M. Marc Zeisel
État	M. le Haut-Commissaire Jean-Jacques Brot	M. le Haut-Commissaire Vincent Bouvier
Agence Française de Développement	M. Hervé Breton	Mme Karine Martin de Frémont

⁽¹⁾désigné le 18 décembre 2014 pour succéder à M. Victor Tutugoro

Assurée en alternance tous les deux ans par l'un des représentants des 4 collectivités (Nouvelle-Calédonie, province des Iles Loyauté, province Nord, province Sud), la Présidence du Conseil d'administration, assurée jusqu'en juillet 2014 par M. Damien Yeiwene, a été confiée à son successeur M. Alain Siwoine.

Répartition du capital social inchangée :

565 millions de F.CFP (4 734 000 euros)



La nouvelle Directrice Générale, Mme Marie-Paule Robineau, a pris ses fonctions courant octobre pour succéder à M. Alain Breysse.

Composition du Conseil d'administration au 31 décembre 2014	
Président	Alain Siwoine, représentant la province des Iles Loyauté
Vice-Présidents	Yoann Lecourieux, représentant la Nouvelle-Calédonie
	M. Yannick Slamet, représentant la province Nord ⁽¹⁾
	Philippe Dunoyer, représentant la province Sud
Administrateurs	Vincent Bouvier, Haut-Commissaire de la République, représentant l'État
	Régis Elbez, représentant l'État
	Jacques Lalie, représentant la province des Iles Loyauté
	Marc Zeisel, représentant la Ville de Nouméa
	Georges Naturel, représentant l'Assemblée spéciale des communes de Dumbéa, du Mont-Dore et de Païta
	Benoît Léger, représentant la Caisse des Dépôts et Consignations
	Marie-France Loiseau, représentant la Banque Calédonienne d'Investissement
	Karine Martin de Frémont, représentant l'Agence Française de Développement
Commissaire du Gouvernement	Pascal Gauci, Secrétaire Général du Haut-Commissariat de la République
Censeurs	Daniel Poigoune, Damien Yeiwene
Commissaire aux Comptes	KPMG Audit, représenté par Thierry Granier
Directrice Générale	Marie-Paule Robineau

⁽¹⁾désigné le 18 décembre 2014 pour succéder à M. Victor Tutugoro

Le Conseil d'administration du 17 juillet 2014 à la Maison de quartier de Dumbéa sur mer





Édito

Le mot du Président

Alain Siwoine

Depuis plus de 40 ans, la Secal est une société d'économie mixte au service de la Nouvelle-Calédonie. Outil Pays, elle a pour mission d'apporter ses compétences et son savoir-faire à toutes les collectivités du territoire.

Outil-Pays, elle l'est par la répartition de son capital. En effet, les principales collectivités sont actionnaires de la Secal : la Nouvelle-Calédonie, les trois Provinces et les communes du Grand Nouméa sont toutes actionnaires de la Secal, aux côtés de l'État et d'institutions financières de renom comme l'Agence Française de Développement, la Caisse des Dépôts et Consignations et la Banque Calédonienne d'Investissement. Toutes les collectivités participent de façon active à la gouvernance de la société.

Outil-Pays, elle l'est également par son activité. En effet, la Secal travaille ou a travaillé pour la quasi-totalité de ses actionnaires. Elle démontre ainsi son attachement à participer au développement de toute la Calédonie.

Outil-Pays, elle l'est enfin par ses implantations : Dumbéa, où sont situés le siège et les équipes travaillant en province Sud et Pouébo en province Nord. Ces implantations ont pour objectif de mieux répondre aux préoccupations des collectivités.

En tant que Président, je suis très heureux d'animer les débats du Conseil d'administration, qui sont riches et fructueux. Ils sont le reflet de notre volonté d'œuvrer pour le bien commun.

Le mot de la Directrice Générale Marie-Paule Robineau

En 2014 comme les années précédentes, la Secal s'est attachée à répondre aux besoins des collectivités de Nouvelle-Calédonie. Tout comme son actionnariat, son activité est répartie sur l'ensemble du territoire.

L'année 2014 a été pour la Secal une année d'intense activité, dans tous ses métiers : aménagement, construction d'équipements publics, réalisation d'infrastructures, études de faisabilité... Cela se traduit par son chiffre d'opérations, le plus élevé jamais enregistré par la société.

L'essentiel de cette activité est réalisée au profit des collectivités : Gouvernement, Provinces, communes mais également Syndicats Mixtes. Toutefois et depuis plusieurs années elle a étendu son champ d'intervention auprès d'acteurs parapublics, notamment pour la construction ou l'entretien de leur patrimoine.

Enfin, la Secal a réalisé avec succès une première opération pour son compte propre, avec les docks de Panda, dont une partie a été construite pour la Chambre de Métiers et de l'Artisanat et l'autre partie a été vendue à des entreprises. Il s'agit de la concrétisation d'un des axes de développement qui avaient été identifiés dans le cadre du plan stratégique. Cette première opération devrait pouvoir être renouvelée avec des produits différents.

Le présent rapport d'activités a pour objectif de montrer la diversité de nos métiers auprès de nos différents clients.



Bonne lecture...

Nos métiers : vrai ou faux ?



1. La Secal est une entreprise publique locale gouvernée par plusieurs actionnaires.



Vrai

La Secal est une entreprise publique dont le capital associe des collectivités locales majoritaires à des partenaires économiques et financiers, publics et privés, ainsi que l'État son principal actionnaire.

(voir « Gouvernance » page 4).

Son statut de société anonyme, régi par le Code du Commerce, est gage de souplesse, réactivité et transparence.

2. La Secal ne travaille que pour les grandes institutions.

Faux

Qu'il s'agisse d'une étude de faisabilité pour la construction d'un bâtiment ou du montage d'un projet, les équipes de la Secal s'adaptent au besoin spécifique de chaque client. La Secal peut intervenir pour d'autres clients que ses actionnaires ainsi que pour son propre compte.

3. La Secal optimise le patrimoine foncier ou immobilier de ses clients.

Vrai

Pour aider ses clients à valoriser leur patrimoine foncier ou immobilier dans la durée, la Secal intervient :

- en amont : elle étudie les besoins de ses clients, réalise un état des lieux exhaustif de l'existant, propose différents scénarios d'actions adaptées et un accompagnement technique à la décision,
- en aval : elle met en œuvre les décisions prises par le client (aménagement de foncier, montage d'opérations, commercialisation, etc.).



4. La Secal intervient partout en Nouvelle-Calédonie.

Vrai

Les équipes de la Secal, « outil pays », interviennent sur l'ensemble de la grande terre et des îles. La Secal est implantée à Dumbéa et Pouébo.

5. La Secal est un bailleur social.

Faux

Elle n'est pas compétente pour acquérir, attribuer et gérer des logements locatifs aidés ou en accession à la propriété. En revanche, elle :

- peut répondre aux besoins des bailleurs sociaux en construisant des programmes de logements pour leur compte,
- réalise des logements en province Sud dans le cadre du programme LAPS(*) en accession à la propriété.

6. La Secal est une société de construction.

Faux

La Secal intervient dans la définition des besoins du client et dans l'élaboration d'études de faisabilité.

Dans la phase de réalisation, elle représente ses clients dans le cadre de missions de mandataire. La Secal est garante du respect du cahier des charges du projet.

Avec la Secal, vos projets prennent vie !



Démarche environnementale

Le respect de l'environnement est une priorité pour les décideurs soucieux de préserver un cadre de vie harmonieux pour les générations à venir. En 2014, la Secal a participé activement à cet objectif.

Avec l'élaboration, à titre expérimental, d'une charte « opérations responsables », la Secal a élevé son niveau d'exigence grâce à l'intervention d'un pilote environnemental chargé de l'application de celle-ci et du suivi quotidien des indicateurs.

Dans le cadre de l'amélioration des compétences de ses collaborateurs, la Secal a participé à la formation « Approche Environnementale de l'Urbanisme » (AEU2).

La Secal a également organisé des actions de proximité à l'attention des usagers : « journée de plantation de forêt sèche », mise en culture de plantes endémiques, actions pédagogiques menées dans les établissements scolaires.

La Secal a par ailleurs participé au Comité technique Éco-quartier en Nouvelle-Calédonie, au titre de son implication dans la mise en place du projet Sakamoto à Nouméa (voir page 33).

Plus généralement, elle vise également à sensibiliser tous les partenaires aux bonnes pratiques avec l'obtention d'une certification « Labellisation « chantier vert » délivrée par l'ADEME et la CCI sur 5 projets pilotes qui lui sont confiés.

(*) cf. lexique page 47



La Secal : un **outil pays**

Nos activités sur
le territoire de la
Nouvelle-Calédonie
en 2014

Province Nord



- Base nautique de Canala
- Centre Culturel de Hienghène
- Centre Culturel Xârâciù à Canala
- Centre d'hébergement de Canala
- École de musique de Poindimié
- Liaison routière Hienghène/Kaala Gomen
- Plateaux de formation à Touho
- Reconstruction du Pont de Mokoué à Canala
- Reconstruction des Ponts de Grand et Petit Kokingone à Touho
- Aménagement du Col d'Amos versant Ouest à Ouégoa

OPT NC



- Centre de tri du courrier à Nouméa
- Extension du Bureau de poste de La Foa
- Programme d'entretien patrimonial de l'OPT^(*)
- Unité de service de Canala
- Unité de service de Pouembout
- Unité de service de Koumac

Nouvelle-Calédonie



- Programmation pôle métallerie de l'ETPPA^(*) à Bourail
- Médi-pôle
- Centre hospitalier du Nord à Koné

Communes



- Centre Urbain de Koutio à Dumbéa
- Centre-ville de Boulari au Mont-Dore
- École maternelle de Wepwe à Pouembout
- Mairie de Dumbéa
- Éco-quartier de Sakamoto à Nouméa
- Réaménagement de la Base nautique de Pindaï à Pouembout
- Salle omnisports de Pouembout





Secal

Immeuble K6 Initiativ à Koné

Immeuble Le Santal à Dumbéa

Docks Technoparc à PANDA^(*), Dumbéa

Locaux du SCAP^(*) (État)
Étude de faisabilité pour la rénovation de la cuisine du Haut-Commissariat



**État
& Haut-Commissariat**

Bâtiment culturel de l'Association Bouddhique de Nouvelle-Calédonie
Centre Médico-social unique de la CAFAT^(*) à Rivière Salée
Docks Pont-Noir à PANDA pour la CMA^(*)

Étude aménagement pour la Mutuelle des Fonctionnaires à Pouébo
Église de Dumbéa sur mer (Archidiocèse de Nouméa)
Étude locaux IANCP^(*) à Nouméa

Extension du CFA^(*) à Nouville pour la CMA^(*)
Palmiers 3 (FSH^(*))

Zone de barging à Nouméa pour le PANC^(*)
Projet Néobus^(*) du SMTU^(*)

Extension des bureaux de la DFI^(*)
Golf de Tina : réfection routes de carts

Groupe scolaire n°3 à Dumbéa sur mer
Programme eau et assainissement en province Sud

Programme LAPS^(*)
Recherche de sites Zone Industrielle entreprises ICPE^(*)

STEP^(*) de Dumbéa

Terrain multisports du Calvaire à Dumbéa
ZAC Dumbéa sur mer
ZAC PANDA^(*)



Autres clients



Province Sud

(*) cf. lexique page 47

Temps forts 2014



5 avril :
Campagne de plantation de forêt sèche à Dumbéa sur mer



29 janvier :
Inauguration de l'îlot Leprédour à Boulouparis

30 janvier :
Livraison des infrastructures de renforcement pour l'alimentation en eau potable de Goro à Yaté



14 mai :
Livraison des routes de carts du Golf de Tina à Nouméa

19 mai :
Démarrage des travaux du Groupe scolaire n°3 de Dumbéa sur mer



11 février :
Inauguration de l'échangeur La Vallée 2 à Dumbéa sur mer

25 février :
Signature de la Charte éco-quartier pour la ZAC de la Vallée de Sakamoto à Nouméa



24 juin :
Démarrage des travaux de l'école de musique à Poindimié

(*) cf. lexique page 47

Temps forts 2014

17 juillet :

Conseil d'administration de la Secal à la Maison de quartier de Dumbéa sur mer

28 juillet :

Livraison de la première tranche du Technoparc de PANDA^(*), à Dumbéa



3 septembre :

Pose de la 1^{ère} pierre de la STEP^(*) de Dumbéa sur mer



13 août :

Inauguration de la Maison de quartier de Dumbéa sur mer



4 décembre :

Inauguration de la Chambre funéraire de Koumac



22 octobre :

Réception de l'Unité de Service de l'OPT à Pouembout

30 octobre :

Remise de clés à la Tribu de Bangou à Païta



(*) cf. lexique page 47

Nos clients

Les institutions locales, les établissements publics, parapublics et les acteurs privés du développement calédonien font appel à nos compétences pour gérer :

- La construction d'équipements publics tels que locaux d'enseignement, équipements hospitaliers ou équipements sportifs dans le cadre de conventions de mandat,
- Le développement économique et l'urbanisation, avec la création et l'équipement de Zones d'Aménagement Concerté, de lotissements résidentiels, d'espaces de vie, de parcs d'activités artisanales, commerciales ou industrielles, dans le cadre de concessions d'aménagement,
- Les missions de conseil et d'assistance à Maîtrise d'Ouvrage, avec la réalisation d'études de besoin, de programmation et de faisabilité pour l'aide à la définition de projets.

Notre connaissance du territoire, de ses enjeux et de ses spécificités, nous permet d'intervenir en concertation étroite et permanente avec nos clients institutionnels ou privés.

À l'écoute de nos interlocuteurs, nous fédérons les différents partenaires, favorisons la concertation et mettons en perspective les différents projets au service de l'intérêt général.

En 2014, 19 donneurs d'ordres ont accordé leur confiance à la Secal pour les accompagner dans leurs projets.

Ce sont ainsi 49 opérations, à différentes étapes d'avancement, qui ont été menées par les équipes de la Secal, pour un montant de 22 milliards de Francs investis dans l'économie calédonienne.

Qu'ils prennent la forme d'infrastructures routières, d'ouvrages d'art, de bâtiments à vocation de santé, culturelle, de formation ou administratifs, ces projets ont en commun une finalité identique : l'amélioration des conditions de vie et des services rendus aux populations sur l'ensemble du territoire.

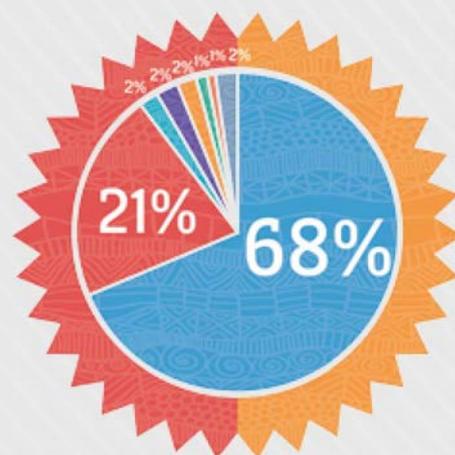
Les Calédoniens bénéficient directement de ces différentes infrastructures, et le dynamisme de la commande publique influence directement le secteur du BTP.

L'activité 2014 est fortement influencée par le chantier du Médipôle, programme majeur tant par sa taille que par le nombre d'intervenants sur son chantier ou par les sommes investies.

Les opérations d'aménagement urbain telles que les ZAC de Dumbéa sur mer ou le Centre urbain de Koutio génèrent elles aussi une activité soutenue avec la viabilisation de nouveaux quartiers d'habitation mais aussi la construction d'équipements structurants (station d'épuration, groupes scolaires, etc.).

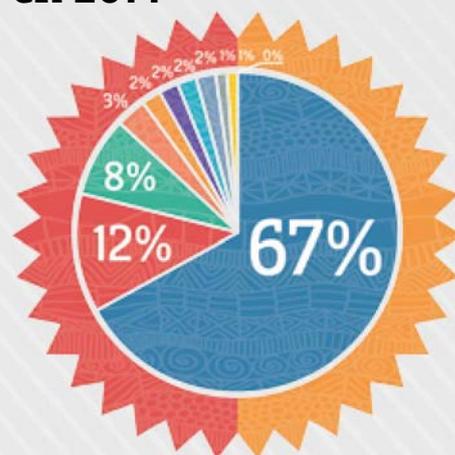


Opérations Secal - Engagements 2014



- Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie
- Province Sud
- Province Nord
- SMTU (Syndicat Mixte des Transports Urbains)
- OPT (Office des Postes et Télécommunications)
- Mairie de Dumbéa
- Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Nouvelle-Calédonie
- Association Bouddhique de Nouvelle-Calédonie

Répartition des investissements par type d'opération en 2014



- Infrastructures de santé publique
- Opérations d'aménagement urbain
- Eau et assainissement
- Opérations sociales, culturelles et sportives
- Infrastructures de formation - Éducation
- Transport
- Gestion de patrimoine
- Équipements administratifs et de services publics
- Infrastructures routières et ouvrages d'art
- Études prospectives
- Autres



Construction locaux du SGAP(*) : bureaux et magasin de stockage

État

Les Services de l'État ont confié deux missions à la Secal cette année.

Le Secrétariat Général de l'Administration de la Police (SGAP) a décidé de construire ses locaux logistiques : la structure fonctionnelle abritera les bureaux et docks sur le site de la caserne de gendarmerie Bailly, dans

le quartier de Normandie à Nouméa et permettra d'améliorer les conditions de travail du personnel.

La construction des nouveaux locaux logistiques a débuté en décembre 2014 : elle comprend 3 bâtiments à usage de bureaux, stockage de matériels et dépôt de munitions

partiellement mutualisés avec la gendarmerie.

D'autre part, le Haut-Commissariat de la République a engagé des études pour examiner la faisabilité de la rénovation de la cuisine collective de la Résidence du Haut-Commissaire à Nouméa.

Institut d'Archéologie de la Nouvelle-Calédonie et du Pacifique (IANCP)

L'IANCP(*), syndicat mixte regroupant la Nouvelle-Calédonie, la province Nord et la province Sud ayant pour objet la sauvegarde, l'étude, la conservation et la diffusion du patrimoine archéologique de ses membres, dispose à Nouméa de locaux dispersés : bureaux et laboratoire situés à proximité du Parc Forestier, entrepôt de stockage à Ducos.

Dans sa volonté d'améliorer les conditions d'étude et de conservation des vestiges et de promouvoir le patrimoine archéologique du pays, l'IANCP(*) a engagé une réflexion pour regrouper ses activités sur un site unique et a confié un mandat d'études préalables à la Secal, pour l'établissement du programme de cette opération.

Le préprogramme et le scénario de réalisation (réhabilitation des bureaux existants à proximité du Parc Forestier et extension) ont été validés par le Conseil d'administration de l'IANCP(*) en octobre 2014.



Projet de réaménagement des locaux de l'IANCP à proximité du Parc Forestier de Nouméa

Budget prévisionnel	335 MF.CFP
Surface	1 000 m²
Programmation	KASO

(*) cf. lexique page 47

Nouvelle-Calédonie



La Nouvelle-Calédonie prépare résolument l'avenir et fixe dans sa feuille de route les axes prioritaires de développement et de prospérité de la société calédonienne. Parmi ses priorités figurent la qualité de l'offre de soins accessible à tous et la promotion de la formation professionnelle.

C'est dans le cadre de ces objectifs qu'elle a confié à la Secal :

- la coordination et le pilotage de deux nouvelles structures de santé publique complémentaires : le Médipôle et le Centre Hospitalier du Nord (dans le cadre de mandats en groupement avec Icade),
- la réhabilitation et la remise en conformité d'ateliers de formation professionnelle à l'ETFPA^(*) de Bourail.



Le Médipôle

La dispersion des sites du CHT^(*) (Gaston Bourret, Magenta, Col de la Pirogue et Raoul Follereau) dans l'agglomération du Grand Nouméa et la vétusté de certaines structures ne permettent plus d'assurer à long terme les soins et le confort des patients, ni de faire face à l'évolution rapide des pratiques thérapeutiques.

Pour répondre aux enjeux de santé publique de demain, la Nouvelle-Calédonie a décidé de regrouper, dans l'agglomération du grand Nouméa, l'ensemble des activités du CHT sur un site unique d'envergure.

L'agence d'architecture Michel Beauvais & Associés a été désignée mandataire du Groupement de maîtrise d'œuvre.

Cet hôpital ultramoderne de 90.000 m² et 645 lits bénéficiera du label Haute Qualité Environnementale (HQE^(*)) pour le confort des patients et du personnel.

En 2014, le gros œuvre s'est achevé et une activité intense s'est poursuivie sur le chantier, avec l'investissement des bâtiments par les corps d'état secondaires.

Budget prévisionnel	50 MdF.CFP
Livraison prévue	1 ^{er} trimestre 2016



Vue aérienne du chantier

Points marquants :

- Plus de 500 travailleurs en permanence sur le site, 200 entreprises locales sous-traitantes sur les corps d'état secondaires,
- Facturation en 2014 : 14,5 MdF CFP,
- Achèvement de la structure du faré d'accueil, élément fort de l'architecture du projet,

- Pose des premiers équipements par le CHT^(*),
- Lancement du projet culturel,
- Certification HQE^(*) : avis favorable de l'audit intermédiaire reçu en octobre,
- Avancement du chantier conforme aux prévisions.



Perspective du CHN de Koné © « Agence K »

Le Centre Hospitalier du Nord

Le Centre Hospitalier du Nord dispose aujourd'hui des unités de soins de Koumac et Poindimié : la Direction des Affaires Sanitaires et Sociales de Nouvelle-Calédonie s'est prononcée pour la restructuration de l'offre hospitalière dans l'objectif d'apporter un meilleur service de proximité aux patients et de rationaliser la capacité hospitalière de chaque site.

Le nouvel hôpital, situé à Koné sur un terrain mis à disposition par la province Nord, disposera d'une capacité de 63 lits, de services de Médecine, Chirurgie, Obstétrique et d'un Service Mobile d'Urgence et de Réanimation (SMUR).

Budget prévisionnel **6.4 MdF.CFP**

Surface **7 300 m² de surface fonctionnelle**

Maîtrise d'œuvre **Architectes : Agence K, Agence NEO, Agence BDM**

Points marquants :

- Signature du marché de conception/réalisation en mai et validation du dossier d'Avant-Projet Détaillé en septembre,
- Remise du dossier projet en décembre.



Locaux actuels de l'ETFFPA de Bourail

L'ETFFPA

L'ETFFPA(*) ambitionne de réhabiliter et remettre en conformité les trois ateliers de son **Pôle métallerie à Bourail** afin de dispenser dans les meilleures conditions des formations professionnelles dans les domaines de la soudure, de la chaudronnerie, du tuyautage et du façonnage des métaux.

Des études de programmation ont été confiées à la Secal en vue de la réhabilitation de ces locaux.

Budget prévisionnel **221 MF.CFP**

Surface **1 400 m²**

Points marquants :

- Signature de la convention pour la poursuite en phase études,
- Lancement de la consultation pour le marché de maîtrise d'œuvre.

(*) cf. lexique page 47

Province Nord



La province Nord a sollicité la Secal pour différents projets visant au désenclavement des populations par le renforcement des infrastructures routières et la mise à disposition de projets d'équipements de proximité dans les domaines de la culture et des loisirs.

Ces missions sont menées par l'agence Nord de la Secal basée à Pouembout, qui compte huit collaborateurs. En 2014, ils ont ainsi travaillé à la supervision des études pour la réfection de plusieurs ouvrages d'art, tels que les ponts de Grand et Petit Kokingone à Touho ou le pont de Mokoué à Canala, à l'amélioration de pistes et de routes, comme la liaison Hienghène - Kaala Gomen ou l'aménagement de la voirie du col d'Amos sur son versant Ouest.

Pour soutenir l'éducation et la formation, une base nautique et un centre d'hébergement vont être construits à Canala, permettant aux élèves l'apprentissage d'activités marines. Des plateaux de formation vont également être créés sur la Commune de Touho pour offrir des conditions de formations optimales aux étudiants de la province Nord.

Enfin, dans le cadre du développement culturel, la province Nord a également missionné la Secal pour gérer la construction d'une école de musique à Poindimié, d'un centre culturel à Canala et la réhabilitation du Centre Culturel de Hienghène.

L'agence Nord a, en 2014, poursuivi les missions confiées par la province Nord.

Liaison routière **Hienghène** **- Kaala Gomen**

L'état de la piste reliant Hienghène à Kaala Gomen ne répond plus aux exigences provinciales. Conscientes des difficultés rencontrées par les populations de la chaîne (accès aux services de secours, transports scolaires, etc) les communes de Hienghène et de Kaala Gomen, soutenues par la province Nord, ont décidé de mettre en œuvre la réhabilitation de cette piste pour la transformer en une liaison routière à part entière. Les deux communes maîtres d'ouvrage de l'opération en partenariat avec la province Nord, mandataire, se sont saisies de cette problématique en 2012. La Secal est conducteur de l'opération.

À terme, les 70 km de chaussée qui bordent notamment les tribus de Oueholle, Ouemou, Kourou, Pagou, Ouayaguette, Haut Coulna, Bas Coulna et Tendo seront ainsi revêtus, signalisés, les ponts créés, élargis ou reconstruits, les radiers supprimés, et la gestion des eaux créée ou réhabilitée sur le trajet.

Le chantier est complexe, avec un important travail de préparation de voirie et comporte la réfection ou la construction de 29 ouvrages d'art distribués sur l'itinéraire. La canalisation des eaux de ruissellement fait partie intégrante du projet avec la mise en œuvre des caniveaux ou fossés sur l'intégralité du parcours ainsi que le renforcement ou la création de traversées busées.

Les travaux préparatoires ont débuté en juin 2013, les travaux principaux devraient débuter en 2016.



Budget prévisionnel	5,9 MdF.CFP
Surface	492 660 m²
Maîtrise d'œuvre	EGIS France (Ouvrages d'art uniquement)

En 2014, l'action de la Secal s'est portée sur :

- la signature de la convention de conduite d'opération
- l'approbation de l'APSI(*) par les communes
- les études préliminaires pour la réalisation des études des ouvrages d'art
- le lancement de la consultation et l'attribution du marché de maîtrise d'œuvre pour les ouvrages d'art



(*) cf. lexique page 47

Reconstruction des ponts de Grand et Petit Kokingone



La province Nord a souhaité engager la réfection des ponts de Grand et Petit Kokingone à Touho.

- de s'inscrire dans le programme général de reconstruction des ouvrages monovoies de la côte Est.

La mission consiste à remettre à niveau ces deux ouvrages afin :

- d'assurer la sécurisation de la liaison routière sur la côte Est au Nord de la Tiwaka,
- de franchir la rivière Kokingone hors période de grande crue,

Les ouvrages projetés, à la demande de la province maître d'ouvrage, seront des ponts à poutres en béton armé à deux voies et deux trottoirs.

Budget prévisionnel	774 MF.CFP
Surface	1 020 m²
Maîtrise d'œuvre	EGIS FRANCE et Groupement HB SARL / ACE

Points marquants :

Remise des dossiers APD^(*) et DCE^(*) et lancement des appels d'offres travaux.



Reconstruction du pont de Mokoué

à poutres en béton armé, mono-travée, de 20 m de portée, avec deux voies et deux trottoirs. Ce projet complètera ainsi l'opération d'aménagement en cours dans le cadre du contrat de développement 2011-2015 entre l'État et la province Nord.

Le pont de Mokoué permet le franchissement de la rivière Xwé Kué sur la route provinciale n°3 de la Commune de Canala. Il se situe à l'Est de Nakéty en direction du col de Petchécara et de Thio. C'est un ouvrage monovoie vétuste et trop limité en charge. Il a donc été décidé de faire réaliser un nouveau pont destiné à le remplacer. L'ouvrage projeté est un pont

Budget prévisionnel	240 MF.CFP
Surface	186 m²
Maîtrise d'œuvre	IOA

Points marquants :

En 2014 les dossiers APD^(*) et DCE^(*) ont été remis et l'appel d'offres des travaux a été lancé.

Aménagement du col d'Amos versant Ouest

Le versant Ouest du col d'Amos est un tronçon de la route provinciale n°7. La portion faisant l'objet de l'opération confiée en mandat à la Secal présente un linéaire de 3,4 km en relief montagneux. Le projet vise à l'élargissement de la route d'une chaussée à 2 voies (8 m de largeur totale), à la démolition de 3 radiers et leur remplacement par 3 ouvrages cadres à 2 voies.

Points marquants :

Remise dossiers APD^(*) et DCE^(*). Lancement de l'appel d'offres travaux et attribution du marché.

Budget prévisionnel	860 MF.CFP
Surface	27 200 m² de voirie
Maîtrise d'œuvre	Groupement ETIK - BECK



Sur ces trois opérations, la Secal intervient en qualité de mandataire du maître d'ouvrage.

Mettre à la disposition des populations des équipements publics de bonne qualité participe au mieux-vivre et favorise la cohésion de la communauté autour de centres de vie symboliques.

La province Nord, avec le soutien des communes, développe des équipements culturels et de loisirs sur l'ensemble de son territoire.

L'école de musique de Poindimié, le centre culturel de Hienghène, la base nautique, le centre d'hébergement et le centre culturel de Canala sont autant de projets qui visent à accueillir les populations dans le cadre d'activités qui renforcent les liens communautaires.

La Secal a le privilège d'accompagner la province dans ces projets.



© Agence Perspective

École de musique de Poindimié

Dans le cadre du développement de ses équipements structurants, la province Nord a décidé la construction d'une école de musique à Poindimié.

L'équipement comprend 8 salles d'enseignement, une salle de pratique collective et d'audition, 2 bureaux, des sanitaires, des locaux techniques et un parking.

La Secal Nord, maître d'ouvrage mandataire, gère l'ensemble de l'opération.

Budget prévisionnel	275 MF.CFP
Surface	465 m²
Maîtrise d'œuvre	PERSPECTIVE

Points marquants :

Démarrage des travaux en juillet 2014 pour une livraison prévisionnelle fin 2015.



© Nicolas COURTOT Architecture

Centre Culturel de Hienghène

Mis en service il y a une trentaine d'années, le centre culturel nécessitait une réhabilitation.

La province Nord a donc missionné la Secal pour rénover certaines parties de cet équipement telles que

le snack, le village artisanal, les salles d'animations et lui a confié la maîtrise d'ouvrage déléguée de l'opération comprenant à la fois les études et les travaux.

Budget prévisionnel	250 MF.CFP
Surface	570 m² de bâtiment
Maîtrise d'œuvre	Nicolas COURTOT Architecture

Points marquants :

Consultation d'une seconde équipe de concepteurs suite à la résiliation du marché. Réalisation des études APS^(*) et APD^(*).





© MMW Architecture

Construction du Centre Culturel Xârâcùù de Canala

Dans le cadre du développement de ses équipements structurants, la province Nord a décidé de réaliser un centre culturel sur la commune de Canala : le centre culturel Xârâcùù permettra la valorisation du patrimoine kanak et plus particulièrement de l'aire Xârâcùù.

Elle a fait réaliser par la Secal l'ensemble des études de programmation sur la base du foncier mis à disposition par la Commune de Canala.

Points marquants :

- Poursuite de la procédure de concours lancée en septembre 2013.
- Proposition du choix du maître d'œuvre par le jury.
- Mise au point du marché de maîtrise d'œuvre.

Budget prévisionnel	410 MF.CFP, estimés à 687 MF.CFP après concours
Surface	11 775 m ² dont 1 898 m ² de bâtiments
Maîtrise d'œuvre	Groupement MMW ARCHITECTURE - STRUCTURE CONCEPT - DESIGN ARCHITECTURE - EDE - ES2 - ENVIE - HENRI GAMA

Base nautique et Centre d'hébergement de Canala



Chantier du Centre d'hébergement de Canala

La **base nautique** devra permettre l'apprentissage d'activités marines sur la Commune de Canala.

Elle accueillera plusieurs bâtiments destinés au stockage, à l'entretien des embarcations (voilerie et atelier) et comprendra également l'aménagement de racks, d'un parc à bateaux, d'un bâtiment d'accueil, d'un faré, d'une rampe de mise à l'eau, de pontons et la construction d'une villa pour le gardien.

Le **Centre d'hébergement** de Canala est une opération menée en parallèle de la base nautique pour accueillir les groupes et classes de mer.

Il est composé de deux bâtiments permettant d'héberger 48 élèves et 4 accompagnateurs, d'un accueil avec

buanderie et d'une salle commune pour la prise des repas.

La Secal intervient en qualité de mandataire du maître d'ouvrage sur ces deux opérations.

Base nautique	
Budget prévisionnel	180 MF.CFP
Surface	712 m ²
Maîtrise d'œuvre	Groupement DPJ ARCHITECTURE - ACEI - EDE

Centre d'hébergement	
Budget prévisionnel	220 MF.CFP
Surface	488 m ²
Maîtrise d'œuvre	Groupement DPJ ARCHITECTURE - ACEI - EDE

La formation des hommes demeure une priorité depuis plusieurs années **pour l'institution provinciale.**

Avec les plateaux de formation maritime et non dédié de Touho, la province Nord poursuit la mise en œuvre d'un schéma cohérent visant à rapprocher les sites de formation des populations pour garantir les conditions optimales indispensables à la réussite des stagiaires tout en répondant aux besoins des entreprises locales en personnel qualifié.



Plateaux de formation à Touho

Touho verra prochainement la création de deux plateaux de formation, l'un spécialisé dans le domaine maritime, le second, polyvalent, destiné à tous types de formations dans le domaine du BTP^(*).

La Secal Nord a été missionnée en tant que maître d'ouvrage mandataire et supervise l'ensemble de l'opération (études et travaux).

Budget prévisionnel	395 MF.CFP non dédié 115 MF.CFP maritime
Surface	1 960 m ² non dédié 300 m ² maritime
Maîtrise d'œuvre	Nicolas COURTOT ARCHITECTURE

Points marquants :

Sélection des concepteurs, réalisations des études APS^(*) et APD^(*).

(*) cf. lexique page 47



Province Sud

Résolument tournée vers les attentes de la population, la province Sud a poursuivi cette année ses actions destinées à améliorer le cadre de vie de ses administrés. C'est dans ce cadre qu'elle a missionné la Secal depuis plusieurs années pour réaliser des opérations d'aménagement et de construction qui participent au développement harmonieux de son territoire, en affirmant son souhait d'accompagner les communes dans leur croissance.

L'aménagement de la ZAC de Dumbéa sur mer s'est poursuivi tout au long de l'année, tandis que l'accession à la propriété des primo-accédants, dans un modèle de maison individuelle répondant au mode de vie océanien, a été perpétué grâce à des outils de financement adaptés.

L'aide aux entreprises est toujours soutenue, avec le développement de la zone d'activité économique de la ZAC PANDA et de ses équipements.

L'encouragement à la réussite scolaire et à la pratique d'activités sportives a également été au cœur des préoccupations provinciales, pour le mieux-être de tous.

Enfin, protéger et valoriser l'environnement, réduire l'empreinte écologique, conserver les écosystèmes et préserver la biodiversité font partie des sujets de premier plan qui ont fait l'objet d'études, dans l'objectif de préparer l'avenir des jeunes générations.



Dumbéa sur mer

Depuis 2007, la province Sud est engagée dans l'aménagement de Dumbéa sur mer avec la volonté de respecter l'environnement. Cette opération se caractérise par son envergure : plus de 6500 logements y seront construits. Avec des écoles, des collèges, des aires de jeux pour enfants, des jardins communautaires et des équipements au service des habitants, l'ambition de la province Sud est de créer une ville nouvelle à part entière privilégiant le bien vivre.

Le quartier permet également de répondre à la demande des habitants du Grand Nouméa.

La province Sud offre aux familles la possibilité d'être mieux logées en devenant locataires d'appartements neufs et en proposant une large palette de terrains à bâtir qui leur permet d'accéder à la propriété.

9000 personnes se sont déjà approprié cette nouvelle ville.

En 2014, cette dynamique s'est poursuivie avec le démarrage des travaux d'un nouveau secteur d'habitations, d'un troisième groupe scolaire, la livraison d'une maison de quartier et d'une rampe de mise à l'eau.

Les travaux vont s'accélérer en 2015, avec un niveau d'investissement de l'ordre de 3 MdF.CFP.

Budget prévisionnel	41,7 MdF.CFP
Superficie	600 hectares
Maitrise d'œuvre	Atelier Villes & Paysages, BECIB, ETEC, Infratech





Patricia
BRIAULT,
Directrice de
l'école Renée
FONG – Dumbéa
sur mer

« J'habite Dumbéa depuis l'âge de six ans et plus particulièrement dans le lotissement Koutio-Secal, dans une des premières maisons construites à l'époque. Le lieu de cette école était mon terrain de jeux quand j'étais adolescente, un grand espace où l'on aimait se retrouver entre amis. J'ai 47 ans, j'ai vécu toute ma vie ici et je suis très fière d'être Directrice de cette école aujourd'hui, à Dumbéa sur mer, dans ce quartier en pleine construction. Je finirai ma carrière ici. »

Groupe scolaire n°3 à **Dumbéa sur mer**

Le groupe scolaire n° 3 dont le chantier a démarré en mai 2014 regroupera sur un terrain de 1,3 hectare situé dans le quartier des Hauts d'Apogoti :

- Une école maternelle, d'une capacité de 6 classes, accessible de plain-pied,
- Une école primaire, d'une capacité de 12 classes, répartie sur deux niveaux,
- Un plateau sportif de 3200 m² constitué :
 - de deux terrains de sport «tout temps» de 40 x 20 m,
 - d'un terrain de surface engazonnée de 50 x 30 m.

Il permettra d'accueillir
environ 500 élèves
à la rentrée 2016.

Budget prévisionnel	665 MF.CFP
Surface des bâtiments	2700 m²
Maîtrise d'œuvre	ARTIMON / P. GENET



Panda



Selon le même modèle qu'à Dumbéa sur mer, la Secal est concessionnaire de la ZAC PANDA(*), deuxième zone d'activités de Nouvelle-Calédonie par sa surface.

Sur les 300 hectares que compte la ZAC, 93 hectares de terrains viabilisés, répartis en plusieurs centaines de lots, accueillent les entreprises artisanales, industrielles ou commerciales dans un environnement qualitatif, accessible avec un emplacement stratégique au cœur de l'agglomération.

En créant ce parc d'activités, la province Sud a souhaité offrir aux entreprises calédoniennes un nouvel espace de développement et désengorger la zone d'activités historique de Ducos. PANDA(*) se veut être une alternative au cœur du Grand Nouméa pour les entreprises désirant s'agrandir ou les entrepreneurs souhaitant pérenniser leur activité.

Ainsi, cette zone d'activités accueille déjà 130 entreprises installées ou en cours d'installation et 135 terrains ont été vendus ou réservés. 83 % des lots viabilisés ont déjà trouvé acquéreurs.

Aujourd'hui, deux des trois secteurs de PANDA(*) sont livrés ou commercialisés, le dernier secteur sera aménagé sur les prochaines années.

Budget prévisionnel	20,3 MdF.CFP
Maîtrise d'œuvre	Atelier Villes & Paysages, BECIB, ETEC, Infratech



(*) cf. lexique page 47



Mazouni BOUREKKOUK, Directeur de CLIM EXP' AIR Installé sur PANDA depuis 2013

« Créée en 2008, mon entreprise avait besoin d'un site pour pouvoir assurer son développement dans les meilleures conditions. La zone d'activités PANDA offrait les avantages du choix, de l'accessibilité et de la proximité avec mes clients ; nous avons été l'une des premières sociétés à construire.

J'ai conçu mon projet pour bénéficier d'un espace de travail agréable, fonctionnel, pouvant offrir des conditions de travail idéales à mes salariés. Nous nous sommes installés il y a deux ans après 8 mois de travaux, le projet achevé répond à toutes mes attentes. »



Step^(*) de Dumbéa

Pour accompagner l'accroissement de la population Dumbéenne, la Secal a engagé la construction de la station d'épuration Dumbéa 2, d'une capacité de 72 000 équivalent-habitants à terme.

Après l'obtention du permis de construire fin 2013 et de l'autorisation d'exploitation au titre des installations classées pour la

protection de l'environnement (ICPE) en 2014, la Secal a lancé les travaux de construction en mars 2014. En fin d'année, 75 % du gros œuvre était achevé.

Budget prévisionnel	4,1 MdF.CFP
Conception/réalisation	SOPRONER/OCR/DEGREMONT et AGENCE NEO

Recherches de sites pour une zone industrielle d'installations classées pour l'environnement (ICPE)



La province Sud a également missionné la Secal cette année pour piloter une étude visant à identifier le besoin en implantations d'ICPE^(*) et référencer l'ensemble des contraintes des chefs d'entreprises audités pour les analyser et réfléchir à des installations optimisées en fonction du type d'activité. La synthèse de l'audit a été remise au client en 2014.

Le reste de l'année a été mis à profit pour entamer la dernière étape de l'étude d'identification des sites pouvant accueillir les ICPE et les évolutions potentielles de ceux-ci pour satisfaire aux exigences et aux besoins.

Qu'est-ce qu'une installation classée pour la protection de l'environnement ?

Une installation classée pour la protection de l'environnement (ICPE) est un établissement dont l'activité présente un risque ou un inconvénient pour l'environnement humain et naturel. Il peut avoir un caractère industriel, agricole, concerner les installations éoliennes ou encore des carrières. De par la nature de l'activité et les quantités concernées, les installations classées sont soumises à une nomenclature et font l'objet d'une

réglementation stricte encadrée par le Code de l'environnement. Est considérée comme ICPE^(*) toute installation qui peut présenter des dangers ou des inconvénients pour la commodité du voisinage, la santé, la sécurité, la salubrité publique, l'agriculture, la protection de la nature et de l'environnement, l'utilisation rationnelle de l'énergie, la conservation des sites et monuments ou encore des éléments du patrimoine archéologique.

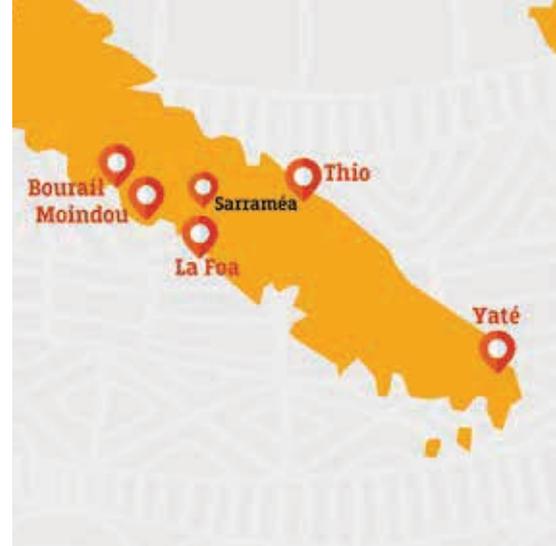
(*) cf. lexique page 47



Station de pompage à Yaté



Adduction d'eau potable à Bourail



Programme **eau et assainissement** en province Sud

Dans le cadre de son contrat de développement 2011-2015, la province Sud a confié à la Secal une mission d'assistance administrative et technique pour réaliser des travaux d'adduction d'eau potable et d'assainissement dans six communes de la province.

En 2014, des interventions ont été réalisées sur cinq communes.

À Bourail, le renforcement du réseau d'adduction en eau potable à partir des captages de Baraoua et Daoui est effectif depuis juin 2014. Au total, 12 kilomètres de conduites d'eau potable ont été posés.

Sur Moindou, le marché de travaux pour la création d'un réseau d'alimentation en eau potable en tribu d'Arémo a été attribué pour réaliser une tranchée drainante, poser 5 kilomètres de conduites et construire un réservoir de 50 m³. Les travaux ont débuté en août 2014 et se poursuivront en 2015.

À la Foa, l'extension du réseau d'assainissement de la partie basse du village a débuté en février 2014 : 2,8 kilomètres de collecteurs ont été posés sur les 5 prévus. Les habitations équipées de fosses septiques pourront ainsi être raccordées au système d'épuration collectif de la commune.

Sur la Commune de Thio, le renforcement du réseau d'adduction en eau potable à partir de la rivière Nembourou s'est poursuivi et s'achèvera en 2015. Un captage créé en forêt de Saille sera relié

à un réservoir de 500 m³ au moyen de 2,3 kilomètres de conduites d'adduction. Un nouveau réseau de distribution sera ainsi créé jusqu'aux tribus de Saint-Michel et Nakalé.

Enfin à Yaté, le renforcement du réseau d'adduction en eau potable de la tribu de Goro a été réceptionné. Une tranchée drainante dans la rivière Kuébini, un réseau de 4 kilomètres de long et un réservoir de 500 m³ alimentent désormais la tribu. Le schéma directeur de la partie nord de la commune (Unia) a été présenté et validé.

Budget prévisionnel	1,04 MdF.CFP
Maîtrise d'œuvre	Eau NC, IDR, Agripôle, Thésée

Réfection des routes de carts du **Golf de Tina**

La province Sud a mandaté la Secal pour assurer la maîtrise d'ouvrage déléguée de la réfection des routes de carts du Golf de Tina. Ce projet consistait à refaire 5 kilomètres de pistes, utilisées par les carts des golfeurs, en enrobé. Après trois mois de travaux, les ouvrages ont été réceptionnés en mai 2014 et trois objectifs ont été atteints : le confort des utilisateurs s'est grandement amélioré, les voiturettes mises à disposition par le Golf sont préservées et l'écoulement des eaux pluviales a été optimisé.



Budget prévisionnel	32 MF.CFP
Surface d'enrobé	492 660 m²
Maîtrise d'œuvre	VECTRA
Groupement d'entreprises	Jean Lefèvre Pacifique - Sotradev

(*) cf. lexique page 47

LAPS^(*)

Dans le cadre de sa politique d'aide à l'accès à la propriété et au travers du programme LAPS^(*), la province Sud missionne la Secal depuis 2006 pour aider les familles à concrétiser leur projet de vie : **devenir propriétaires d'une maison individuelle clés en main.**

Selon les critères d'attributions provinciaux, les ménages souhaitant devenir primo-accédants doivent avoir des revenus réguliers et être propriétaires d'un terrain viabilisé en terre coutumière ou de droit commun.

Après enregistrement auprès de la Maison de l'Habitat, la Secal se charge de gérer le dossier administratif, technique et financier.

Des subventions sont octroyées par l'État, la province Sud, le FSH et la commune d'implantation du projet pour finaliser le budget de la construction. Une fois le dossier définitif accepté par la Commission provinciale mensuelle des aides et le débloqué des fonds effectué, la Secal suit le chantier jusqu'à la cérémonie de remise des clés.

De 2007 à 2014, 355 ménages ont déjà bénéficié de ce dispositif et vu aboutir leur projet de vie en devenant propriétaires.



Heureuse propriétaire à la Tribu de Bangou - Commune de Paita



Habitation LAPS à Thio



Permanence d'information Secal sur le dispositif LAPS à la Tribu de Ouatom - Commune de La Foa



Cérémonie de Remise de Clés à la Tribu de Saint Louis - Commune du Mont-Dore

(*) cf. lexique page 47

Extension de la **Direction du Foncier** et de l'**Aménagement** (DFA)



Après 4 mois d'études et 6 mois de travaux suivis par la Secal, la province Sud a mis au service de ses salariés un nouveau bâtiment de bureaux, salles de réunion et sanitaires en extension du bâtiment principal existant de la DFA(*) à Ducos.

Budget prévisionnel	189 MF.CFP
Surface	668 m²
Maîtrise d'œuvre	Muto - Aire libre

Terrain **multisports** du Calvaire à **Dumbéa**

La Secal, mandataire de la Direction des Sports et Loisirs de la province Sud a réalisé un terrain multisports et de loisirs au lieu-dit « Le Calvaire » sur la Commune de Dumbéa. Composé d'un terrain de handball, basket et volley, de 3 terrains de pétanque, d'un parking pour véhicules légers et d'un abri avec coffre de rangement pour les équipements sportifs, l'ensemble a été entièrement éclairé pour que la jeunesse puisse en profiter en dehors des activités scolaires.



Budget prévisionnel	40 MF.CFP
Surface	2 500 m²
Maîtrise d'œuvre électricité	S3E



(*) cf. lexique page 47



avant



© Air Project

après



Avant-Projet-NEOBUS, EGIS, Villes et Paysages, ETEC

SMTU(*)

L'agglomération du Grand Nouméa est congestionnée par une circulation automobile croissante qui rend les déplacements de plus en plus difficiles pour les usagers. Les quatre communes de Dumbéa, Mont-Dore, Nouméa, Païta et la province Sud, se sont regroupées au sein du Syndicat Mixte des Transports Urbains (SMTU) pour proposer une réponse efficace et durable à l'évolution des besoins : le projet de Transport en Commun en Site Propre Néobus offrira aux usagers une alternative aux déplacements « tout voiture ».

L'objectif du SMTU(*) est de réduire et sécuriser le trafic, les temps de trajets domicile-travail et de préserver durablement l'environnement, pour offrir une meilleure qualité de vie aux populations.

Il a été confié au groupement Secal-Transamo(*) la mission de mandat de maîtrise d'ouvrage pour réaliser ce projet majeur de développement intercommunal. Néobus procurera à tous :

- Le confort et l'accessibilité d'un réseau de bus à haut niveau de service avec véhicules et systèmes d'exploitation innovants,
- La régularité et la réduction des temps de trajet grâce à des voies dédiées et des priorités de circulation,
- Des coûts de déplacements avantageux en comparaison de l'automobile (carburant et stationnement).



Budget prévisionnel (phase 1)	17,1 MdF.CFP
Linéaire	13,3 km
Maîtrise d'œuvre Générale	EGIS/Villes et Paysages/ETEC
Maîtrise d'œuvre ouvrages d'art	Infratech - Gemoce/ETIK
Maîtrise d'œuvre réseaux	BECIB/S3E

Les avancées de la mission en 2014 :

- Mise au point des études d'Avant-Projet définissant l'affectation de l'espace public aux différents usagers (bus, voitures, cycles, piétons), les ouvrages à réaliser en surface et les réseaux à déplacer,
- Réalisation du programme intégrant un nouveau phasage et un budget optimisé,
- Réalisation du programme du futur centre de maintenance et choix de sa localisation,
- Entrée en phase opérationnelle sur les secteurs stratégiques concernés par le tracé : Centre Urbain de Koutio (travaux de réseaux réalisés par la commune), et Dumbéa sur Mer (démarrage travaux voie Sud).

(*) cf. lexique page 47

Dumbéa

Dumbéa se développe à vive allure au sein de l'agglomération du Grand Nouméa.

Ainsi, la mairie a missionné la Secal pour l'accompagner dans la création de son centre-ville.

Le Centre urbain de Koutio, situé à proximité du lycée du Grand Nouméa, accueille déjà des services, des commerces et des logements qui sont autant de lieux d'échanges, de vie, de rencontres et d'animation.

Parallèlement à son centre-ville en devenir, la ville de Dumbéa a décidé d'offrir à ses concitoyens un hôtel de ville à la hauteur du développement qu'elle connaît aujourd'hui : un outil de proximité performant.



Future Mairie de Dumbéa - © Archi 13

Mairie de Dumbéa

Pour répondre aux exigences d'une ville en forte croissance, une nouvelle mairie est en cours de construction en lieu et place de l'actuelle mairie annexe. Deux années de travaux seront nécessaires pour offrir un hôtel de ville plus pratique et mieux adapté aux besoins des Dumbéens.

Les travaux de construction de ce nouvel établissement communal ont débuté en août 2014 et s'achèveront fin 2016.

Budget prévisionnel	1,06 MdF.CFP
Surface	3 900 m²
Maîtrise d'œuvre	ATELIER 13

Centre urbain de Koutio

La ville de Dumbéa fait appel à la Secal pour aménager son centre urbain à Koutio. Cette ZAC(*) de plus de 3,5 milliards de francs CFP de budget se déploie depuis 2004 et accueillera à terme près de 1200 logements, de nombreux commerces de proximité et une desserte par le Transport en Commun en Site Propre Néobus.

L'année 2014 a été significative avec la livraison, par les promoteurs et bailleurs sociaux, de la résidence Urban Center (41 logements), le démarrage des résidences Atalaya (45 logements, 4 commerces), Bambou (38 logements, 7 commerces) et Alcyone (126 logements, 11 commerces).

Surface	70 000 m² de surfaces tertiaires
Maîtrise d'œuvre	ETEC, BABYLONE AVENUE



Urban Center - FD PROMOTION



Koutio Central - SCI VAITAPE



(*) cf. lexique page 47



Résidence Marina Bay - SIC

Mont-Dore

Centre-ville de **Boulari**

La ville du Mont-Dore, en partenariat avec la Secal, travaille à l'amélioration et la structuration de son centre-ville à Boulari.

Commerces, immeubles d'habitation, services, tous ces projets sont déjà en cours et permettront de dynamiser le centre-ville à moyen terme.

La concession du CENTRE-VILLE DE BOULARI, d'un budget de près de 2,5 milliards de francs CFP, accueille à ce jour 400 logements sur les 900 programmés ainsi que 2 500 m² de surfaces tertiaires sur les 10 000 m² prévus.

Maîtrise d'œuvre

ETEC

Résidence Takaroa - SEM AGGLO



Centre-ville de Boulari

***En 2014,
deux faits
marquants
sont à souligner :***

- d'une part, la signature du compromis concernant l'îlot dit « Marina » :
un programme d'environ 180 logements,
- d'autre part, le lancement d'un ensemble de travaux nécessaires à la remise en état de la parcelle destinée à accueillir un projet de restauration rapide dont l'ouverture est prévue en 2016.

(*) cf. lexique page 47

Nouméa

Éco-quartier Sakamoto à Nouméa

Dans son souhait de développer un nouveau style d'habitat et une vision moderne de l'espace, la ville de Nouméa a décidé de créer le premier éco-quartier de Nouvelle-Calédonie. La ville de Nouméa en a confié la réalisation au groupement Sic/Secal, dans le cadre d'une concession d'aménagement.

Cette ZAC(*), d'environ 1,6 milliard de francs CFP, a prévu d'accueillir à terme près de 400 logements sur environ 27 hectares.



Ce projet est amené à être labellisé par l'État pour devenir le premier éco-quartier du Territoire.

Une quarantaine de familles du squat de la vallée de Sakamoto a été relogée cette année. Le groupement Sic(*)/Secal a mené conjointement une étude visant à positionner le projet d'éco-quartier sur le marché immobilier calédonien. La faisabilité du raccordement de la vallée de Sakamoto à la nouvelle STEP(*) de Magenta est également projetée par les partenaires.

UN ÉCO-QUARTIER, C'EST QUOI ?

Un éco-quartier est une zone urbaine conçue, organisée et gérée dans une démarche de développement durable. Ces quartiers doivent ainsi avoir un potentiel de développement économique, répondre à des critères de performance environnementale rigoureux (transports en commun, recyclage de déchets, éco constructions) et assurer la mixité sociale et fonctionnelle (logements, commerces, équipements publics, etc.). Les éco-quartiers doivent remplir

une série d'objectifs économiques et sociaux pour répondre à de multiples enjeux environnementaux :

- **traitement** des eaux de pluie,
- **diminution** et valorisation des déchets,
- **prise en compte** d'une densité raisonnable et intégration de la biodiversité urbaine dans le projet architectural,

- **développement** des transports en commun et des transports doux et non polluants (voies piétonnes, pistes cyclables),
- **sobriété énergétique** et développement des énergies renouvelables,
- **éco constructions** répondant à des normes exigeantes pour limiter les émissions de gaz à effet de serre des bâtiments.



(*) cf. lexique page 47

Pouembout

En 2014, le recensement dénombrait une population de 2 591 habitants sur la Commune de Pouembout, soit une progression de 76 % en 10 ans : la plus importante évolution des communes de la zone VKP^(*).

Le chantier de l'usine du Nord et son entrée en production en 2014 ne sont pas étrangers à ce développement rapide. Comme ses voisines, la commune doit donc développer des infrastructures dimensionnées et adaptées à l'accueil de ses habitants.

Pouembout accentue son action sur les équipements éducatifs et de loisirs, avec la mise en construction d'une nouvelle école à Wepwe, un projet de base nautique sur l'isthme de Pindaï et une nouvelle salle omnisports.

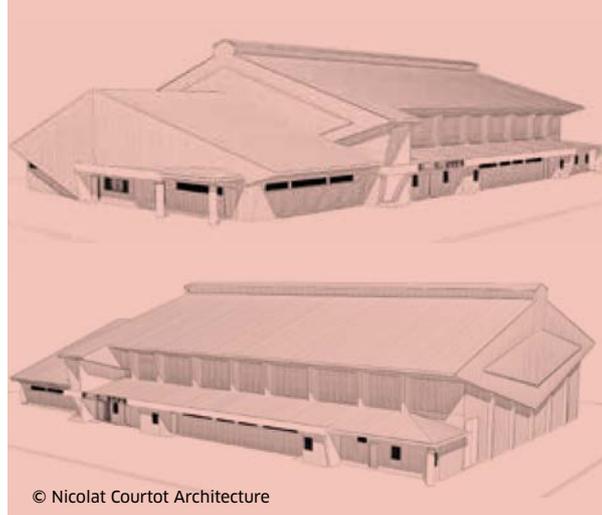
Réaménagement de la base nautique de Pindaï

Dans le cadre du développement de ses activités de loisirs, la Commune de Pouembout souhaite réaménager la base nautique de Pindaï. Le projet consiste à mettre aux normes des installations existantes (électricité, ERP^(*), etc.), restructurer certains espaces et reconstruire de nouveaux locaux (hébergement, stockage et entretien du matériel maritime).

La commune a lancé la consultation pour la maîtrise d'œuvre de l'opération et fait réaliser les études préparatoires. Elle a pour cela délégué la maîtrise d'ouvrage à la Secal.



Budget prévisionnel	9 MF.CFP
Estimation opération	219 MF.CFP
Surface	Réhabilitation : 318 m ² Création : 330 m ²
Maîtrise d'œuvre	Groupement DPJ Architecture - ACEI - EDE



Construction de la salle omnisports de Pouembout

La municipalité de Pouembout souhaite développer les pratiques sportives et de loisirs tant scolaires qu'associatives sur la commune.

Pour cela, elle envisage notamment d'étendre et d'améliorer les équipements existants sur son stade.

Ces objectifs correspondent à la fois aux grandes orientations du Schéma de Développement et d'Aménagement Urbain (SDAU) de la zone VKP^(*) et à la politique sportive de la province Nord.

Budget prévisionnel	24 MF.CFP
Estimation opération	543,5 MF.CFP
Surface	1 800 m ²
Maîtrise d'œuvre	Groupement Nicolas COURTOT Architecture / MBI / AB INGENIERIE / EDE / ES2

Construction de l'École maternelle de Wepwe

Ce nouvel établissement scolaire situé dans le lotissement FSH de «Wepwe» permettra d'accueillir les élèves de maternelle.

Ainsi la collectivité a fait réaliser en 2014 une étude de programmation par la Secal puis a décidé de lui confier la poursuite de l'opération, en lui demandant de réaliser dans un premier temps les études du projet jusqu'à la phase APD^(*).

Budget prévisionnel	30 MF.CFP
Estimation opération	592 MF.CFP
Surface	4814 m ² dont 1 774 m ² de bâtiments
Maîtrise d'œuvre	En cours de consultation en 2014

(*) cf. lexique page 47

Chambre de Métiers et de l'Artisanat

Fidèle à ses missions
d'accompagnement des
entreprises artisanales
et de formation, la CMA^(*)
se structure pour offrir
un meilleur service à tous
ses adhérents.

En 2014, la création d'entreprises
artisanales a été privilégiée par
la livraison du pôle artisanal de PANDA^(*).
Cette pépinière d'entreprises accueille
aujourd'hui dix-neuf artisans.

Autre métier historique de la chambre
consulaire, la formation des jeunes n'a
pas été oubliée : le centre de formation
des apprentis de Nouville s'est agrandi
pour répondre aux besoins de formation
du territoire.



Docks Pont Noir

L'aménagement intérieur des
bureaux du pôle artisanal a été
confié à la Secal par la Chambre
de Métiers et de l'Artisanat.

Budget prévisionnel	31, 5 MF.CFP
Surface	220 m²
Maîtrise d'œuvre	Laurent VIGNET



Extension du centre de formation des apprentis de Nouville

La Secal a livré en décembre
2014 les locaux de formation du
CFA^(*) de Nouville avec la création
d'ateliers, de nouvelles salles et
des bureaux sur une surface
de 2 422 m².



Budget prévisionnel	715 MF.CFP
Conception/ Réalisation	BODETTO - JG CAYROL

(*) cf. lexique page 47



Association Bouddhique de Nouvelle-Calédonie

En extension de la pagode située au 6^{ème} kilomètre à Nouméa, l'Association Bouddhique fait édifier un bâtiment culturel de 220 m² comprenant une grande salle polyvalente, un vestiaire et des sanitaires en rez-de-chaussée, une salle de cours et un studio en mezzanine.

Un espace de stationnement attendant sera aménagé pour les visiteurs.

Les travaux ont débuté au mois d'août 2014 pour une durée prévisionnelle de douze mois.

Budget prévisionnel	78 MF.CFP
Maîtrise d'œuvre	Agence Perspective

Archidiocèse de Nouméa

Pour répondre au développement de l'agglomération et à l'installation de nombreux habitants dans les zones résidentielles de Dumbéa sur mer, l'Archidiocèse de Nouméa, qui souhaite conserver son lien de proximité avec toutes les communautés, a décidé d'y faire construire une nouvelle église capable d'accueillir environ 300 personnes. Il a mandaté la Secal pour réaliser ce projet qui va s'intégrer dans la perspective de l'axe Apogoti, futur centre de polarité urbaine de Dumbéa sur mer.

En 2014, la Secal a travaillé sur les études de ce projet.

Budget prévisionnel	55 MF.CFP
---------------------	------------------





CAFAT(*)

Centre médico-social de Rivière Salée

Ce projet consiste en la construction d'un Centre Médico-Social Unique (CMSU) à Nouméa dans le quartier de Rivière-Salée, en lieu et place du CMS(*) actuel, sur une parcelle appartenant à la CAFAT suite à son acquisition auprès de la Ville de Nouméa.

La vocation de ce futur CMSU(*) est de mettre à la disposition du public un ensemble de prestations de santé de qualité.

Ainsi, différentes spécialités médicales et paramédicales seront réunies dans un même lieu afin que les examens et soins soient pratiqués dans des conditions optimales.

Actuellement au stade d'études, le futur bâtiment regroupera les services et le personnel actuellement répartis sur deux sites à Nouméa : le Centre Médico-Social du Receiving et le Centre de Soins de Rivière Salée.

Budget prévisionnel	1,2 MdF.CFP
Surface envisagée	2 100 m²
Programmiste	BECARE

Port Autonome de Nouvelle-Calédonie

Zone de barging

Le Port Autonome de Nouvelle-Calédonie (PANC) a souhaité la réalisation d'une zone dite de « barging » affectée aux transporteurs maritimes utilisant des barges de transport de marchandises. Dans cette optique, la Secal a été chargée d'une conduite d'opération

pour établir le programme et mener les études en vue de la réalisation des travaux. Ainsi, le Port Autonome a retenu un scénario d'aménagement parmi plusieurs propositions intégrant la zone de barging et la possibilité d'une extension de la zone affectée au cabotage.



Budget prévisionnel des études	16 MF.CFP
Surface envisagée	2 hectares à aménager

FSH(*)

Mission Palmiers 3

Le Fonds Social de l'Habitat a missionné la Secal pour aider les familles installées sur l'emprise foncière de Koutio, dont il est propriétaire, à se reloger.

Au 31 décembre 2014, 100 familles ont intégré un logement décent auprès des bailleurs sociaux de la place.



Mutuelle des Fonctionnaires

Aménagement du lot 46 au lotissement

Val Nindiah - Pouembout

La MDF(*) a décidé de confier à la Secal la réalisation d'une étude de faisabilité pour obtenir des propositions d'aménagement pertinentes du lot 46 du lotissement Val Nindhia à Pouembout aujourd'hui inexploité.

Surface de l'aménagement proposé par la Secal	744 m² d'aménagement dont 244 m² de bâtiments
---	--

(*) cf. lexique page 47

OPT NC(*)

La Secal intervient auprès de l'OPT dans le cadre de la gestion de son patrimoine immobilier sur l'ensemble du territoire.

Ainsi, elle lui apporte son aide dans les domaines particuliers que sont les études de projets, la réhabilitation ou l'extension de locaux, la construction et l'entretien de ses agences. Au travers de ses actions, l'OPT(*) améliore le service à ses clients et optimise les conditions de travail de ses agents.

ÉTUDES DE PROGRAMMATION

L'unité de service de **Canala**

Une étude de programmation a été lancée pour la construction des bâtiments de l'unité de service de Canala en vue du déménagement des agents travaillant dans les locaux situés au centre du village.

La mission pour la rédaction et le rendu du Programme Technique Détaillé est achevée.

Programme	3 MF.CFP
Budget prévisionnel de l'opération de construction	208 MF.CFP
Surface	1 028 m ² dont 552 m ² de bâtiments

L'unité de service de **Koumac**

Cette structure est destinée aux personnels de l'OPT(*) intervenant sur le terrain.

Une étude de programmation a défini cette année les besoins en locaux administratifs, techniques, de stockage, de parkings et de livraison.

Cette étude sera poursuivie jusqu'à l'APD(*).

Programme	300 MF.CFP
Surface	2 400 m ² utiles, dont 1 000 m ² de bâtiments



L'entretien Patrimonial

L'entretien du patrimoine a été essentiellement axé en 2014 sur des rénovations de clôtures, de peinture et de ravalement des bâtiments situés sur l'ensemble du territoire.

Ces travaux se sont concentrés sur l'AMS(*) de Bourail, des logements sur Poindimié et La Foa, l'Agence de Nouméa Sud, etc.

Programme	910 MF.CFP
-----------	------------

(*) cf. lexique page 47

CONSTRUCTION

Bâtiments de l'unité de service de Pouembout

Les bâtiments de l'US(*) Pouembout, qui accueillent les agents et le matériel de l'US(*) de Koné, ont été livrés en octobre 2014.

Outre l'amélioration des conditions de travail des agents, cette opération a permis la libération des locaux de Koné pour permettre la réalisation de la future agence.

Budget prévisionnel	198 MF.CFP
Surface	1570 m ² dont 745 m ² de bâtiments
Maîtrise d'œuvre	Groupement SOPI-KADH-SECUPREV



US(*) de Pouembout



Agence OPT à La Foa

Extension du bureau de poste de La Foa

Le projet est prévu en 2 phases :

- l'extension de l'Agence avec la réalisation d'une nouvelle salle public-guichets et des nouveaux bureaux,
- la réhabilitation de l'agence existante permettant de recevoir une salle de tri plus grande, des boîtes postales et de nouveaux locaux (salle de réunion, cafétéria).

La réception de la partie extension de l'agence a été effectuée en mai 2014.

Budget prévisionnel	120 MF.CFP
Surface	275 m ²
Maîtrise d'œuvre	ADH - ITCE - MPS

Futur centre de tri du courrier - Nouméa - © Architecte Cayrol



Centre de tri du courrier à Ducos - Nouméa

Ce projet, issu du plan stratégique 2017 de l'OPT(*), consiste en la construction du nouveau Centre de Traitement du Courrier (CTC) et de l'Immeuble d'Activité Tertiaire

(IAT). Il s'accompagne de la création d'un parking véhicules de 240 places.

Depuis août 2014, l'équipe lauréate de maîtrise d'œuvre travaille sur les études de ce projet. En parallèle, la Secal a été missionnée par l'OPT(*) pour analyser les conditions de libération du terrain et étudier le déménagement des matériaux entreposés sur un terrain situé sur la ZAC PANDA(*).

Programme	2,5 MdF.CFP
Surface	
CTC(*) :	4630 m ²
IAT(*) :	2810 m ²
Maîtrise d'œuvre	JG CAYROL / GROUPEMENT INGÉNIERIE / BECIB / OMNIS / S3E / CAPSE-NC / BEGN

(*) cf. lexique page 47

Opérations propres

En parallèle de ses métiers historiques d'aménageur et de mandataire du maître d'ouvrage, la Secal est amenée à développer ses propres opérations immobilières.

Conformément à la volonté de son Conseil d'administration, la Secal organise ses opérations dans le respect de trois principes directeurs :

Participer au parcours résidentiel des entreprises

L'acquisition de locaux est souvent un aboutissement dans la pérennisation d'une jeune entreprise et dans le même temps,

le point de départ d'un nouveau développement. La Secal offre une alternative aux entrepreneurs en proposant des locaux neufs fonctionnels, à un prix maîtrisé, situés dans des zones à fort potentiel.

Encourager la réalisation d'opérations immobilières sur des zones en devenir

L'aménagement équilibré du territoire est au centre des priorités de la Secal, c'est pourquoi nous proposons à la vente ou à la location des biens immobiliers sur

des zones nouvelles d'aménagement, tout en recherchant à les valoriser par la production d'immeubles de bonne qualité architecturale.

Rechercher la performance

En fonction de 3 axes :

- conception de montage financier novateur (location-vente par exemple),
- développement de procédés techniques originaux (constructions respectueuses de l'environnement, conceptions bioclimatiques...),
- qualité architecturale.



Technoparc

Livré en septembre 2014, Technoparc est situé à la ZAC PANDA(*) sur le site dit du « Pont Noir ».

Il se répartit sur 2 780 m² de docks (92 % des surfaces) et de bureaux (8 %), pouvant accueillir des activités à vocation artisanale, industrielle et d'entreposage.

À travers ce programme, la Secal a permis aux TPE(*) et artisans à la recherche d'une nouvelle implantation ou d'extension de leur surface d'exploitation, de pérenniser leur activité et consolider leur patrimoine en acquérant des docks de petites surfaces (50 à 80 m² au sol), à des prix accessibles.

Technoparc a été conçu sur une philosophie en phase avec les objectifs de la Secal :

- les docks sont situés au centre de l'agglomération, à proximité des principaux pôles d'activités du Grand Nouméa,
- l'environnement industriel de la ZAC PANDA(*) est de qualité et propose un niveau d'équipement moderne et adapté,
- les cellules vendues offrent volontairement de petites surfaces à un prix attractif pour les petites entreprises.

70 % des surfaces ont été acquises par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat pour créer sa pépinière d'entreprises. Les 30 % restants ont été acquis par des entreprises privées.



(*) cf. lexique page 47



© Cabinet Cayrol Architecture

Le Santal : Immeuble de commerces et bureaux face au Médipôle de Dumbéa sur mer

Le Santal offre des plateaux commerciaux modulables en rez-de-chaussée sur plus de 1 200 m² et des plateaux de bureaux de 100 à 1 000 m² aux étages supérieurs.

À travers ce projet, la Secal souhaite offrir aux Calédoniens un pôle de services complémentaires aux activités du Médipôle en proposant les surfaces à des professionnels de santé, aux activités paramédicales et services directement liés à l'accompagnement des personnes.

Ce futur immeuble d'activités de 4 000 m² bénéficie d'une excellente situation face à l'entrée du Médipôle, à Dumbéa sur mer, tout proche du futur centre commercial.

L'immeuble sera livré début 2017.

Visitez notre site dédié : www.lesantal.nc

K6 initiativ à Koné



À proximité directe de l'Hôtel de la province Nord sur le lotissement Cassis, ce projet bénéficie d'une situation idéale.

K6 est destiné à des activités tertiaires et proposera des surfaces livrées brutes de 75 à 300 m². Il accueillera, entre autres, les futurs bureaux de la Secal Nord.

Pour faciliter l'installation des entreprises en province Nord, la Secal propose aux futurs acquéreurs la possibilité de bénéficier d'un montage financier novateur en Nouvelle-Calédonie, avec une offre en location-vente.

Les travaux ont débuté en septembre 2014 pour une livraison des premiers locaux courant 2015.

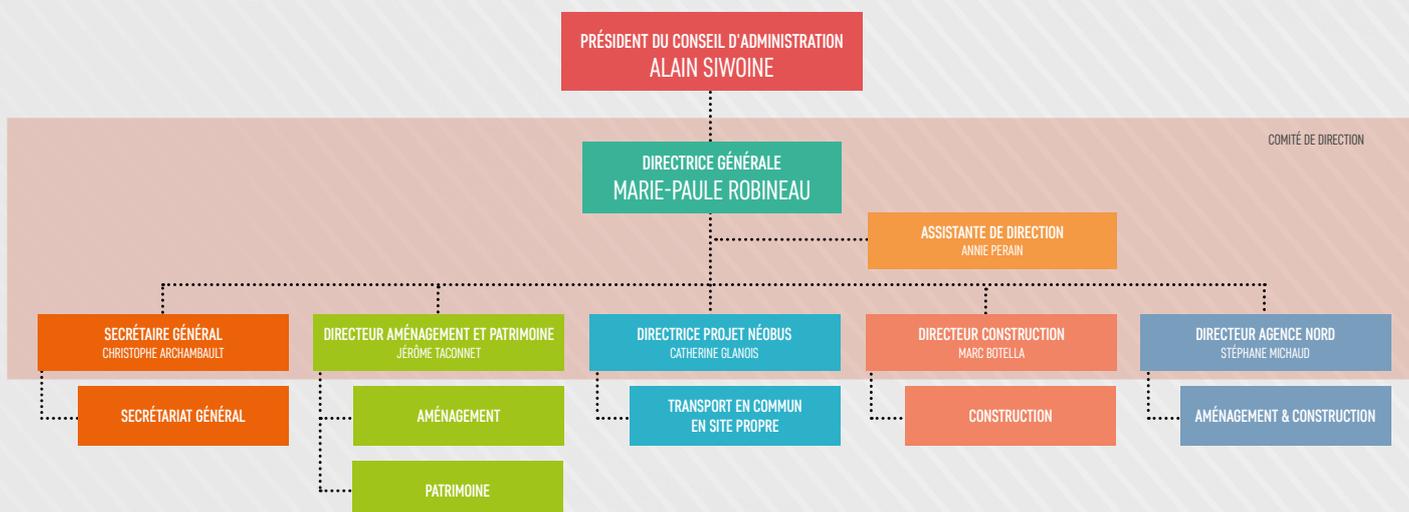
(*) cf. lexique page 47



Ressources Humaines

Organigramme au 31 décembre 2014

Effectif : 47 personnes





Formation professionnelle et évolution individuelle :

En 2014, la Direction poursuit son action en faveur de l'évolution des compétences avec :

- la mise en place de formations professionnelles collectives et individuelles à raison d'une moyenne de 26 heures par salarié,
- l'accueil de 2 étudiants en cursus supérieurs pour un stage de 4 mois chacun.

D'autre part, chaque salarié bénéficie d'un entretien d'évolution annuel permettant, outre le bilan de l'année écoulée, d'avoir une vision claire des orientations de la société et de prioriser ses objectifs personnels pour l'année à venir.

Déléguées du personnel :

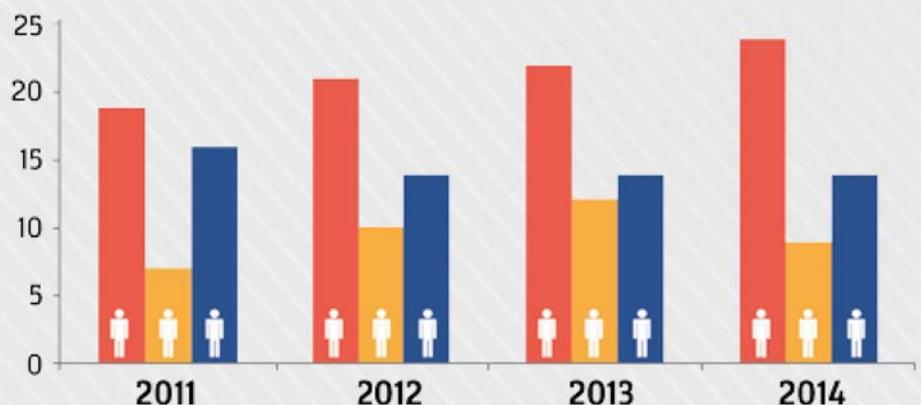
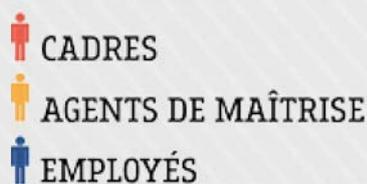
- Magaly Gandolfo (titulaire)
- Karine Ezzine (suppléante)

Notre équipe pluridisciplinaire réunit :

- Le Secrétariat Général qui apporte le soutien indispensable aux différents pôles : le service juridique et marchés, le contrôle de gestion, la comptabilité, le service commercialisation et marketing, l'accueil et les moyens généraux,
- Les Directions Aménagement et Patrimoine, Construction, Projet Néobus et l'Agence Nord regroupent des chefs de projets, ingénieurs, techniciens et assistantes expérimentés.

Le fonctionnement en mode « projet » est favorisé pour optimiser toutes les compétences.

Répartition des effectifs par catégories socioprofessionnelles :



Répartition hommes/ femmes par catégories socioprofessionnelles :



(*) cf. lexique page 47

Tableaux financiers 2014

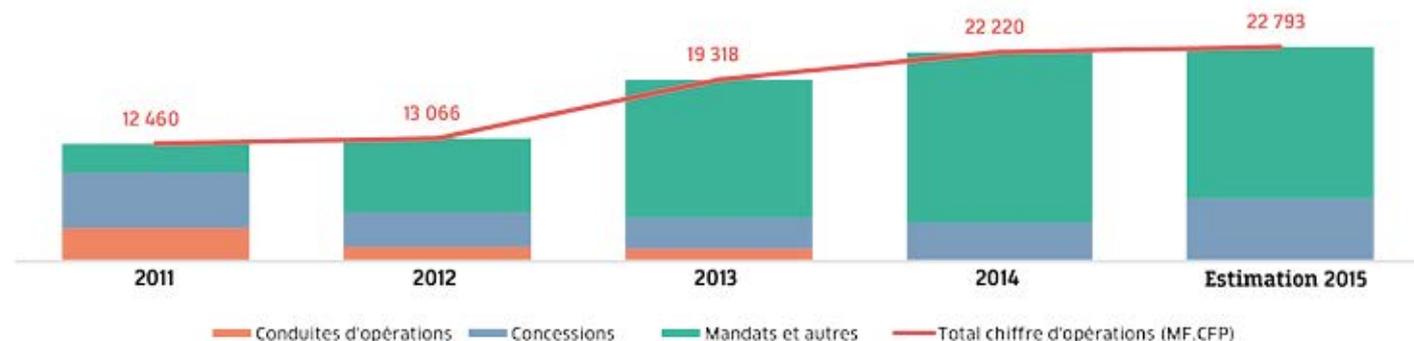
Bilan simplifié

En millions de Francs CFP	2011	2012	2013	2014	Variation en % 2013 - 2014
Actif immobilisé net	516	547	619	575	-7%
Stock et en-cours	16 391	16 991	17 748	17 544	
Créances d'exploitation et autres créances	4 524	1 206	1 638	4 878	
Trésorerie	2 080	3 594	4 923	2 623	
Actif circulant	22 996	21 791	24 309	25 045	3%
Comptes de régularisation - actif	4	84	3	4	37%
Total Actif	23 516	22 422	24 931	25 624	3%
Capital	63	63	565	565	
Résultats cumulés, réserves et primes	546	567	97	146	
Subvention d'investissement	40	38	35	32	
Capitaux propres	649	667	697	742	7%
Provisions pour Risques et charges	6	5	13	20	59%
Dettes financières	14 393	14 993	15 358	16 018	
Dettes d'exploitation et autres dettes	6 343	4 283	5 969	7 479	
Total dettes	20 736	19 276	21 328	23 498	10%
Comptes de régularisation - actif	2 125	2 475	2 894	1 364	-53%
Total Passif	23 516	22 422	24 931	25 624	3%

Chiffre d'opérations

En millions de Francs CFP	2011	2012	2013	2014	Estimation 2015
Conduite d'opération	3 546	1 473	1 292	41	50
Concessions	5 771	3 755	3 368	4 043	6 565
Mandats et autres	3 144	7 838	14 658	18 136	16 178
Total chiffre d'opérations (MF.CFP)	12 460	13 066	19 318	22 220	22 793

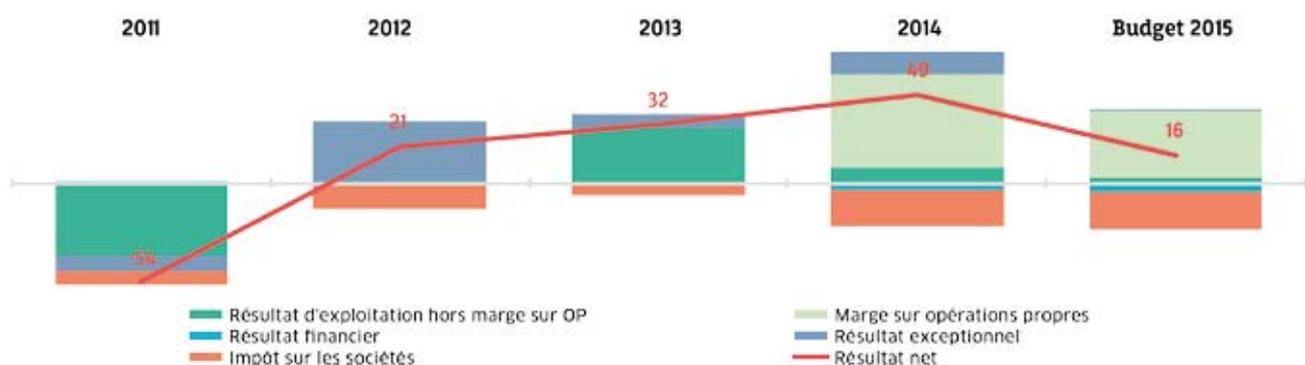
Contribution au Chiffre d'opérations



Soldes intermédiaires de gestion

En millions de Francs CFP	2011	2012	2013	2014	Variation en % 2013 - 2014
Rémunérations de mandats, conduites d'opérations et prestations de services	207	301	370	346	
Rémunérations des concessions	236	230	230	235	
Autres produits d'exploitation	31	34	49	122	
Chiffre d'affaires	473	564	648	703	9%
Production immobilisée des opérations propres	0	11	418	552	
Production de l'exercice	473	576	1 066	1 255	18%
Achats des opérations propres	-0	-11	-418	-552	
Achats et services extérieurs	-126	-98	-100	-116	
Valeur ajoutée	347	467	548	587	7%
Impôts et taxes	-9	-12	-13	-9	
Charges de personnel	-386	-419	-462	-458	
Excédent Brut d'Exploitation	-47	36	73	120	64%
Produits calculés et autres produits - charges calculées et autres charges	8	-35	-43	-60	
Résultat d'exploitation	-39	1	30	60	99%
<i>dont Marge sur Opérations propres</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>51</i>	
Résultat financier	1	-0	0	-3	-994%
Résultat exceptionnel	-9	33	8	12	47%
Impôt sur les Sociétés	-7	-13	-6	-20	222%
Résultat net	-54	21	32	49	51%
Capacité d'autofinancement	-53	23	72	80	12%

Contribution au résultat Net





Alain Siwoiné, Président

Perspectives



Philippe Dunoyer, Vice-Président

Après une année 2014 qui a vu le Conseil d'administration de la Secal renouvelé, l'année 2015 apparaît comme une année de stabilité permettant aux nouveaux élus d'impulser leur propre dynamique à la Secal.



Yoann Lecourieux, Vice-Président

En terme d'activité, l'année 2015 sera une année intense, tant pour les opérations réalisées dans le cadre de concessions d'aménagement que pour celles réalisées dans le cadre de mandats :

- Zac de Dumbéa sur Mer et de Panda : livraison du quartier Baie d'Apogoti et vente des premiers lots aux acquéreurs (promoteurs ou acquéreurs individuels) ; livraison d'importants équipements publics (station d'épuration, 3^{ème} groupe scolaire, voie sud...),
- Médipôle : fin des travaux du second œuvre et livraison prévue en janvier 2016,
- Études opérationnelles ou lancement des travaux pour les opérations d'infrastructures confiés par la province Nord : liaison routière Hienghène/Kaala-Gomen , aménagement du col d'Amos, ponts de Grand et Petit Kokingone à Touho, pont de Mokoue.



Yannick Slamet, Vice-Président



Marie-Paule Robineau, Directrice Générale

Le projet Néobus a connu des évolutions au cours de l'année 2014 qui ont conduit les collectivités concernées à phaser le projet pour mieux prendre en compte ses impacts financiers. L'avancement des études et la proximité de l'engagement des travaux feront de 2015 une année cruciale ; en effet, les modalités de financement du projet doivent être définies en 2015 si l'on veut pouvoir

maintenir le cap de la mise en service du Néobus en 2019.

Enfin, conformément à son plan stratégique, la Secal a engagé une diversification de ses activités dans le cadre d'opérations pour son propre compte. Elle a ainsi réalisé en 2014 une première opération de docks sur Panda, qu'elle a réalisé en VEFA pour le compte de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat d'une part, d'entreprises artisanales ou industrielles d'autre part. Après cette première opération réussie, la Secal a engagé fin 2014 une deuxième opération à Koné avec la réalisation de bureaux destinés à accueillir son agence du Nord ainsi que des entreprises qui souhaitent s'installer. Une troisième opération devrait être lancée courant 2015 pour un immeuble de bureaux et commerces en face du Médipôle.

Avec cette diversification, la Secal confirme son positionnement de société d'économie mixte au service des collectivités et de leurs projets, en participant à la structuration de secteurs en développement.

Lexique



Photos Secal : Magaly Gandolfo

AMS	Agence Multi Services
APD	Avant-Projet Détaillé
APS	Avant-Projet Sommaire
APSI	Avant-Projet Sommaire Itinéraire
BTP	Bâtiments et Travaux Publics
CAFAT	Caisse de Compensation des Prestations Familiales, des Accidents du Travail et de Prévoyance des travailleurs de Nouvelle-Calédonie
CFA	Centre de Formation des Apprentis
CHT	Centre Hospitalier Territorial
CMA	Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Nouvelle-Calédonie
CMS	Centre Médico-social
CMSU	Centre Médico-social Unique
CTC	Centre de Traitement du Courrier
DCE	Dossier de Consultation des Entreprises
DFA	Direction du Foncier et de l'Aménagement
ERP	Etablissement Recevant du Public
ETFPA	Etablissement Territorial de Formation Professionnelle des Adultes
FSH	Fonds Social de l'Habitat
HQE	Haute Qualité Environnementale
IANCP	Institut d'Archéologie de la Nouvelle-Calédonie et du Pacifique
IAT	Immeuble d'Activité Tertiaire
ICPE	Installation Classée pour la Protection de l'Environnement
LAPS	Logement en Accession Aidée en Province Sud
MDF	Mutuelle des Fonctionnaires
MdF.CFP	Milliards de Francs CFP (1 000F = 8,38 €)
MF.CFP	Millions de Francs CFP (1 000F = 8,38 €)
OPT	Office des Postes et des Télécommunications
PANC	Port Autonome de Nouvelle-Calédonie
PANDA	Parc d'Activité Nord Dumbéa Agglomération
SECAL	Société d'Équipement de la Nouvelle-Calédonie
SGAP	Secrétariat Général de l'Administration de la Police
SIC	Société Immobilière de Nouvelle-Calédonie
SMTU	Syndicat Mixte des Transports Urbains du Grand Nouméa
STEP	Station d'Épuration
TCSF	Transport en Commun en Site Propre
TPE	Très Petites Entreprises
TRANSAMO	Transport Assistance à Maîtrise d'Ouvrage
US	Unité de Service
VKP	Voh, Koné, Pouembout
ZAC	Zone d'Aménagement Concerté

La Direction de la Secal remercie l'équipe Communication qui s'est investie dans ce rapport d'activités : Isabelle Colin, Magaly Gandolfo, Annie Pérain & Frédéric Jean ainsi que tous les salariés ayant contribué à sa rédaction.